

La citoyenneté française et européenne

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Nom :

Prénom :

Calculatrice : non autorisée**Rédaction** : réponses justifiées, unités obligatoires**Consigne** : ne pas regarder le cours avant de rendre la copie

1 Analyse d'un document : le Code civil et la nationalité

/ 4 pts

« **Article 18.** Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français.

Article 19-3. Est français l'enfant né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né.

Article 21-7. Tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de onze ans. [...]

Article 21-24. Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société françaises [...] et des droits et devoirs conférés par la nationalité française ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la République. »

— *Code civil, version en vigueur.*

- Présentez le document (nature, source) et nommez le mode d'acquisition de la nationalité décrit par chacun des articles 18, 19-3 et 21-7.
- Article 21-7 : relevez les trois conditions exigées pour devenir français à 18 ans. Que se passe-t-il si l'enfant a vécu en France de 3 à 9 ans puis est parti ?
- Article 21-24 : classez les critères d'assimilation en deux groupes (connaissances ; valeurs) et expliquez pourquoi l'État exige les seconds.
- Montrez, à partir de ces quatre articles, que la conception française de la nation repose autant sur la vie commune que sur la filiation.

2 Lecture d'un tableau : voter aux européennes

/ 4 pts

Élections européennes	Participation en France	Participation moyenne dans l'UE	Nombre d'États membres
1979	60,7 %	62,0 %	9
1999	46,8 %	49,5 %	15
2009	40,6 %	43,0 %	27
2019	50,1 %	50,7 %	28
2024	51,5 %	50,7 %	27

Chiffres arrondis, Parlement européen. En Belgique et au Luxembourg, le vote est obligatoire ; en 2024, cinq pays ont ouvert le vote aux européennes dès 16 ou 17 ans.

- Décrivez l'évolution de la participation en France de 1979 à 2024 : calculez la baisse entre 1979 et 2009 (en points) et la hausse entre 2009 et 2024.
- Pourquoi le nombre d'États passe-t-il de 28 à 27 entre 2019 et 2024 ? Quelle conséquence pour les citoyens du pays concerné ?
- Proposez deux explications à la faible participation aux européennes par rapport à une élection présidentielle (73,7 % en 2022).
- Certains proposent d'abaisser le droit de vote à 16 ans ou de rendre le vote obligatoire. Donnez un argument pour et un argument contre l'une de ces deux mesures, en vous appuyant sur le cours.

3 Connaissances : droits, devoirs, textes

/ 4 pts

- a. Définissez nationalité et citoyenneté, puis donnez un exemple de personne ayant la première sans la seconde.
- b. Citez, pour chacune des trois catégories de droits (civils, politiques, sociaux), un droit précis et le texte qui le garantit avec sa date.
- c. Distinguez obligation légale et devoir civique en donnant deux exemples de chaque.
- d. Un élève écrit : « Les femmes votent depuis 1848 et le Parlement européen est élu depuis Maastricht en 1992. » Corrigez les deux erreurs.

4 Étude de cas : la famille Costa

/ 4 pts

Les Costa vivent à Toulouse depuis 2012. Le père, Paulo, est portugais ; la mère, Ana, est brésilienne ; leur fille Inès est née à Lisbonne en 2006, et leur fils Tiago est né à Toulouse en 2010. Paulo travaille en France, Ana suit des cours de français en vue d'une naturalisation. Inès vient d'avoir 18 ans et souhaite voter ; Tiago, 14 ans, a été élu au conseil de la vie collégienne.

- a. Pour chaque membre de la famille, indiquez s'il est citoyen européen, et à quelles élections françaises il peut voter aujourd'hui.
- b. Tiago pourra-t-il devenir français ? Par quel mode, à quel âge et à quelles conditions ? Pourra-t-il refuser ?
- c. Quelles conditions Ana doit-elle remplir pour être naturalisée, et qui décide ? Que gagnera-t-elle par rapport à sa situation actuelle ?
- d. Paulo affirme : « Je paie mes impôts en France depuis douze ans, je devrais voter à la présidentielle. » Expliquez-lui pourquoi la loi ne le permet pas, puis indiquez deux voies possibles pour exercer davantage sa citoyenneté.

5 Développement construit : être citoyen aujourd'hui

/ 4 pts

Sujet : « Qu'est-ce qu'être citoyen français et européen aujourd'hui ? » Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes en suivant les quatre étapes ci-dessous.

- a. Introduction : distinguez nationalité et citoyenneté, puis annoncez que la citoyenneté combine des droits, des devoirs et une dimension européenne.
- b. Premier paragraphe : présentez les droits et les devoirs du citoyen français, avec deux textes datés et un exemple concret de limite à un droit.
- c. Deuxième paragraphe : présentez la citoyenneté européenne (traité, date, principe de l'article 20) et trois droits précis, puis une limite.
- d. Conclusion : montrez qu'être citoyen suppose une participation active, en citant deux formes d'engagement accessibles à votre âge.